

# METIERS DE L'AGRICULTURE

## CAP agricole Rénové GRANDES CULTURES

### OBJECTIFS

La préparation du CAP agricole Rénové Métiers de l'Agriculture « Grandes Cultures » est une formation de deux ans, donnant une qualification et une expérience professionnelle, valorisante sur le marché du travail. Cette formation est une qualification de niveau V.

Cette formation se déroule sur l'Annexe de CHINON

### L'APPRENTISSAGE

Une formation garantie par un contrat de travail avec un professionnel agréé, d'une durée de 2 ans.  
 La période d'essai correspond aux 45 premiers jours consécutifs ou non de formation pratique effectuée par l'apprenti en entreprise.  
 Un statut ouvrant droit à la protection sociale (maladie, accident du travail...)  
 Une formation rémunérée de 25 % à 61 % du SMIC et en fonction des conventions collectives départementales ou nationales.

Rémunération de l'apprenti avec la convention collective de l'Indre et Loire

Age de l'apprenti	Moins de 18 ans		18 à 21 ans		Plus de 21 ans	
	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2
1ère année	25 %	25 %	41 %	41 %	53 %	53 %
2ème année*	37 %	45 %	50 %	65 %	61 %	65 %

### POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans (15 ans après la 3ème).  
 Le candidat doit prendre contact avec nous et remplir la fiche de renseignements afin d'être invité au positionnement (entretien individuel) se déroulant en avril, et en mai.  
 L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un responsable d'exploitation agricole.

### FORMATION AU CFA

L'enseignement gratuit est assuré sur l'annexe de Chinon.  
 Les cours se déroulent sur 12 semaines par an soit 800 heures de formation sur les 2 années  
 L'alternance est de 1 semaine de formation au CFA / 3 semaines en entreprise  
 Les apprentis perçoivent des indemnités kilométriques (domicile-CFA) prises en charge par le Conseil Régional  
 La restauration et l'hébergement sont possibles (chambre 4-5 personnes).

### POURSUITE D'ETUDES

Les titulaires d'un CAP agricole Rénové Métiers de l'Agriculture peuvent poursuivre leurs études en:

- BAC PRO Conduite et gestion de l'Entreprise Agricole
- BPREA ...

### DEBOUCHES

Les titulaires du CAP agricole Rénové Métiers de l'Agriculture « Grandes Cultures » pourront exercer des fonctions d'ouvriers agricoles dans des exploitations ou des groupements d'employeurs

## EXAMEN

L'examen est organisé en 2 groupes d'épreuves : - 80 % en cours de formation (contrôle continu) ;  
- 20 % en examen final.

EPREUVES		DISCIPLINES	Epreuves en CCF	Coefficient	Epreuves finales	Coefficient
Enseignement général	E1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	/	/
	E2	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	/	/
	E3	Interagir avec son environnement social	oui	2	/	/
Enseignement professionnel	E4	Réaliser des travaux mécanisés des cultures	oui	2	oui	4
	E5	Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols	oui	2	/	/
	E6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	oui	3	/	/
	E7	S'adapter à des enjeux professionnels locaux	oui	3	/	/

## RESULTATS DE L'ETABLISSEMENT

2012 : 100 %

2014 : 100 % (Moyenne nationale : 92 %)

2016 : 75 %

2013 : 100 %

2015 : 100 % (Moyenne nationale : 88.1 %)

## ARCHITECTURE PAR MODULES DU CAPA METIERS AGRICULTURE «GRANDES CULTURES»

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES
<b>DOMAINE COMMUN</b>	
MG1 – Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion
MG2 – Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive
MG3 – Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques et sociales et de gestion, Education physique et sportive
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	
<b>Activités pluridisciplinaires du domaine commun</b>	
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>	
MP1 – Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion
MP2 – Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	Sciences des techniques des équipements, physique chimie
MP34 – Techniques et pratiques professionnelles : Grandes Cultures	Sciences et techniques agronomiques, sciences et techniques des équipements, biologie et écologie
MIP – Module d'Initiative Professionnel : - Ruminants	
<b>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</b>	

CFAAD 37

La Plaine - 37230 FONDETTES

Tél. : 02.47.42.17.90 e-mail : [cfa.indre-et-loire@educagri.fr](mailto:cfa.indre-et-loire@educagri.fr) site : [www.tours-fondettes.educagri.fr](http://www.tours-fondettes.educagri.fr)



Tours-Fondettes agrocampus